

OUTILS ANTI-PLAGIAT

CITATION, PARAPHRASE ET RÉFÉRENCIEMENT BIBLIOGRAPHIQUE



© Rodolphe URBS. Journal *Ouest France*, 31 mai 2010

Collège et Ecole de commerce André-Chavanne

Octobre 2017

Table des matières

1.	<i>Le plagiat est une intention de tromper</i>	3
2.	<i>Éléments minima nécessaires au référencement</i>	4
3.	<i>Comment citer</i>	6
4.	<i>Comment paraphraser</i>	7
5.	<i>Citation de la source dans le texte</i>	8
6.	<i>Citations particulières</i>	9
6.1.	Citation en langue étrangère	9
6.2.	Modification de citation	9
6.3.	Citation de citation ou citation secondaire	9
7.	<i>Référencement bibliographique</i>	10
7.1.	Référencer un livre	10
7.2.	Référencer le profil d'une œuvre	14
7.3.	Référencer un article de périodique	15
7.4.	Référencer un article en ligne	17
7.5.	Référencer une vidéo en ligne	18
7.6.	Référencer un chapitre de livre	19
7.7.	Référencer une image	20
7.8.	Référencer un DVD, CD, CD-ROM	21
7.9.	Référencer une sculpture, un tableau	23
7.10.	Référencer un site internet	23
7.11.	Référencer une page web	24
7.12.	Référencer une page Facebook	24
7.13.	Référencer une mise en scène d'opéra	24
8.	<i>Abréviations utiles</i>	25
9.	<i>Bibliographie</i>	27

1. Le plagiat est une intention de tromper

Tout travail rédigé requiert la présentation d'une bibliographie. Celle-ci permet de montrer quels auteurs ont écrit sur le sujet et de prendre appui sur leurs théories. La bibliographie permet également aux lecteurs et aux correcteurs de vérifier les informations transmises et d'attester de l'ampleur de la recherche effectuée par l'élève. Il existe plusieurs options pour le référencement bibliographique. L'élève en discutera avec son enseignant au début du travail.

Citer correctement ses sources est un acte fondamental à tout travail de rédaction. La citation évite d'être accusé de plagiat et d'être ainsi sanctionné pour fraude, même par négligence. Le plagiat est une attribution indue des phrases, des graphiques, des dessins ou des idées d'un auteur sans que la source des informations ne soit citée. Plagier est une faute grave dont les conséquences peuvent aboutir à l'exclusion de l'élève.

Pour que l'utilisation d'un texte ne soit pas considérée comme plagiat, le lecteur doit pouvoir retrouver le texte cité. On attire l'attention sur le fait que le référencement correct n'autorise pas ce qui relève de la piraterie, à savoir l'utilisation d'œuvres dont l'usage est restreint par la-le propriétaire des droits. La méconnaissance ou la difficulté de connaître le statut légal ne constitue pas une excuse. Ceci concerne notamment l'utilisation de vidéos, fichiers audio et supports graphiques.

En résumé, il n'est pas permis :

- De copier-coller un texte ou même une partie de texte sans utiliser les guillemets et sans en indiquer la source.
- D'utiliser des images, des photos ou des données statistiques sans indiquer la source.

Il est en outre toujours conseillé d'utiliser des images libres de droit ou bien d'effectuer une démarche auprès du photographe ou de l'illustrateur pour lui demander l'autorisation d'utiliser ses images.

Si vous souhaitez reprendre un travail qui a été fait pour un autre cours, il faut au préalable en parler au professeur concerné.

Rappelons l'article 25 de la *Loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins* du 9 octobre 1992 (LDA ; RS 231.1, 1992) concernant les citations :

"Art. 25 Citations

¹ Les citations tirées d'œuvres divulguées sont licites dans la mesure où elles servent de commentaire, de référence ou de démonstration et pour autant que leur emploi en justifie l'étendue.

² La citation doit être indiquée; la source et, pour autant qu'il y soit désigné, l'auteur, doivent être mentionnés."

2. Éléments minima nécessaires au référencement

Il est important de bien savoir citer ses sources en se référant à des normes reconnues par la communauté scolaire.

Ce guide vise à transmettre aux élèves les modèles utilisés dans notre école. Il en présente les cas les plus généraux. Pour un référencement bibliographique complet et conforme aux normes, nous recommandons la lecture attentive du *Guide pratique de rédaction d'une bibliographie et méthodes de citation* élaboré par l'Infothèque de la HEG (HAUTE ECOLE DE GESTION, 2016). Ce guide, régulièrement mis à jour et disponible en ligne, présente les règles de référencement bibliographique basées sur la *Norme internationale ISO 690:2010* (ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION, 2010) ainsi que tous les conseils nécessaires au référencement, à la citation et à la construction des bibliographies. De très nombreux modèles par types de documents sont présentés.

Il est à noter que des logiciels (gratuits et libres de droit) de référencement bibliographique tels que Zotero ou LaTeX permettent de gérer automatiquement des bibliographies selon des modèles prédéfinis qui peuvent être différents de ceux qui sont proposés par la norme 690:2010 et par le guide de la HEG. Une documentation complète peut être trouvée sur les sites : www.zotero.org et <http://www.ctan.org/tex-archive/macros/latex/exptl/biblatex/>.

L'utilisation du fonds documentaire de notre Collège et Ecole de commerce est très vivement encouragée. Nous proposons, pour ce qui concerne les documents du Centre de documentation, d'utiliser au minimum le modèle simplifié ci-dessous qui présente les éléments bibliographiques devant obligatoirement apparaître dans une référence :

ELEMENT	STATUT	REMARQUE
Auteur(s)	Requis	S'il n'y a pas d'auteur, donner le titre complet du document
Année de publication	Requis	
Titre	Requis	
Editeur	Requis	
Pages	Requis si on se réfère à un passage spécifique	

3. Comment citer

Citer un ouvrage de référence permet d'enrichir son travail et d'appuyer les théories que l'on défend en montrant que d'autres spécialistes se sont intéressés à la question. Les propos qui nous intéressent sont alors insérés dans le texte entre guillemets à la suite du paragraphe.

Il est indispensable de référencer toutes les sources documentaires auxquelles on a recours lors de l'élaboration d'un travail écrit, conformément aux normes en vigueur. Cela doit être fait d'une manière ordonnée, cohérente et harmonieuse. Si la citation comprend plus de trois lignes, il est préférable de faire un paragraphe à part et de placer la citation avec un retrait à gauche et à droite de son texte pour la distinguer de son travail.

Comme le précise la loi sur le droit d'auteur, il n'y pas de limite maximale pour une citation, tant que son étendue sert le propos d'un travail. Toutefois, afin d'éviter de donner l'impression que le travail n'est composé que de citations, il est important de les limiter à 5-6 lignes et de paraphraser les citations les plus longues.

Plusieurs systèmes peuvent être utilisés pour la citation et la rédaction d'une bibliographie. En accord avec les enseignant-e-s de notre école, les modèles qui ont été sélectionnés pour les exemples de citation et de référencement sont présentés selon le système "Auteur(s) année" dit "système Harvard", qui a l'avantage de permettre de situer la référence pendant la lecture et ne nécessite d'aller à la bibliographie elle-même que pour de plus amples informations.

L'année est systématiquement ajoutée à la suite des auteurs. Le champ "date de publication" ne sera complété que si cette date apporte des précisions telles que le jour, le mois.

Le même modèle de référencement devra être appliqué pour l'intégralité d'un travail.

4. Comment paraphraser

La paraphrase permet d'exprimer les propos d'un auteur avec ses propres mots, sans modifier le contenu ou le sens du texte.

En utilisant une structure de texte différente et en composant des phrases originales, l'élève démontre qu'il a compris et assimilé la pensée de l'auteur. Il ne s'agit pas de remplacer les mots du texte original par des synonymes, de changer les temps des verbes, de reprendre une phrase en inversant les mots ou de recopier un texte en coupant certains paragraphes. Pour paraphraser, il est important de s'imprégner du texte original et d'en comprendre le sens. Une méthode consiste à lire le passage à plusieurs reprises puis à le réécrire de mémoire. Le vocabulaire et la structure des phrases doivent être modifiés et l'enchaînement entre les idées, fluidifié.

Malgré les modifications apportées, le contenu, même entièrement reformulé et restructuré, reste la propriété de son auteur originel. Il est nécessaire de citer sa référence.

La paraphrase peut être introduite par une formule qui indique à quel auteur on fait référence :

Selon l'auteur ...

D'après ...

On peut également procéder de la manière suivante (HAUTE ECOLE DE GESTION, 2016, p. 38) :

Citation

« La formalisation d'une cartographie des métiers et des emplois devient alors un passage fondamental dans la construction de la démarche de GPEC [...] » (Bernier, Grésillon 2012, p. 75)

Paraphrase

Une étape essentielle de la mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences est la construction d'une cartographie des professions et emplois (Bernier, Grésillon 2012, p. 75)

5. Citation de la source dans le texte

Exemples :

"L'arrivée de Monsanto à Anniston, fera de cette petite cité modèle une cité fantôme. **Entre 1929 et 1971**, 308 000 tonnes de PBC ont été fabriquées à Anniston, selon un rapport de l'EPA, l'Agence américaine de protection de l'environnement, en 2005." (Asselin, 2017, p. 11)

La référence complète dans la bibliographie :

ASSELIN, Mathieu, 2017. *Monsanto : une enquête photographique*. Arles : Actes Sud, 156 p.
ISBN 978-2-330-07805-8.

"La construction d'un portefeuille dépend étroitement des objectifs qui sont fixés au gérant."
(Alphonse, Desmulliers, Grandin et Levasseur 2013, p. 525)

La référence complète dans la bibliographie :

ALPHONSE, Pascal, DESMULLIERS, Gérard, GRANDIN, Pascal et LEVASSEUR, Michel,
2013. *Gestion de portefeuille et marchés financiers*. Paris : Pearson.
ISBN 978-2-7440-7238-3

6. Citations particulières

6.1. *Citation en langue étrangère*

Lorsqu'on utilise des documents dans une langue étrangère, il est possible de citer dans la langue originale, pour autant que le lecteur soit à même de comprendre cette langue. Si ce n'est pas le cas, il est alors nécessaire de trouver une traduction disponible et de citer les références en conséquence, ou alors d'effectuer soi-même une traduction et de le signaler comme tel en la faisant suivre par exemple de la mention entre parenthèse (notre traduction).

6.2. *Modification de citation*

Si une citation doit être modifiée pour pouvoir par exemple respecter la concordance des temps ou alors omettre un passage, il faut utiliser les crochets [] pour signaler tout changement.

6.3. *Citation de citation ou citation secondaire*

Bien qu'il soit possible de citer une source de seconde main, il est préférable de retourner au document original. Si cela n'est pas possible, il faut alors citer le document d'où provient la citation et indiquer son auteur et sa date. Dans la bibliographie, par contre, on n'indiquera que l'ouvrage réellement consulté.

Exemple (HAUTE ECOLE DE GESTION, 2017) :

Texte de l'élève

« La croissance est-elle la seule issue à la crise de la croissance ? » (Godbout 1987, cité dans Latouche 2006, p. 12).

Seul l'ouvrage de Latouche sera ici reporté dans la bibliographie :

BIBLIOGRAPHIE

LATOUCHE, Serge, 2006. Le pari de la croissance. Paris : Fayard.

7. Référencement bibliographique

Toutes les informations nécessaires à la rédaction de la bibliographie se trouvent a priori présentes sur le document lui-même. Ce qui suit a donc pour objectif d'illustrer, pour chaque type de document, les endroits où ces informations peuvent être trouvées. Il sera également question de la forme que doit prendre la référence bibliographique en fonction du type de document. Ces modèles suivent les directives du Guide formulé par la HEG.

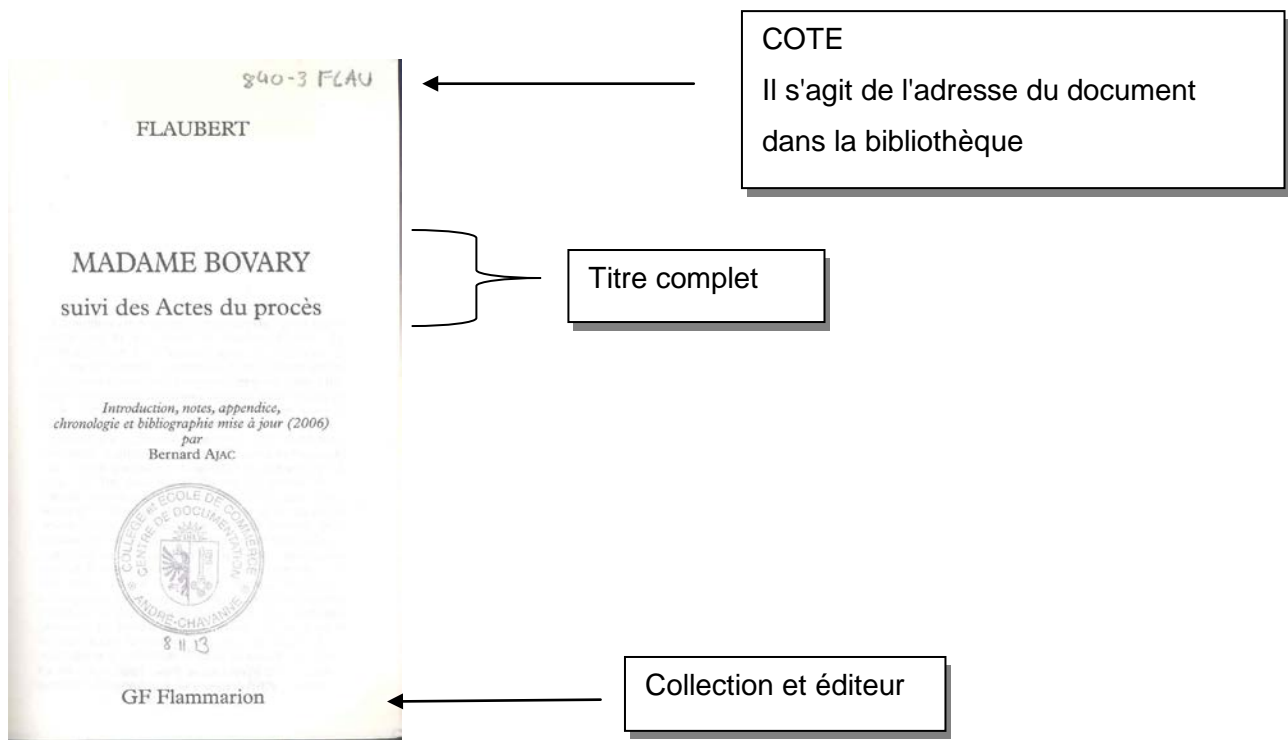
7.1. Référencer un livre

Pour référencer un **livre**, on peut utiliser les formes suivantes :

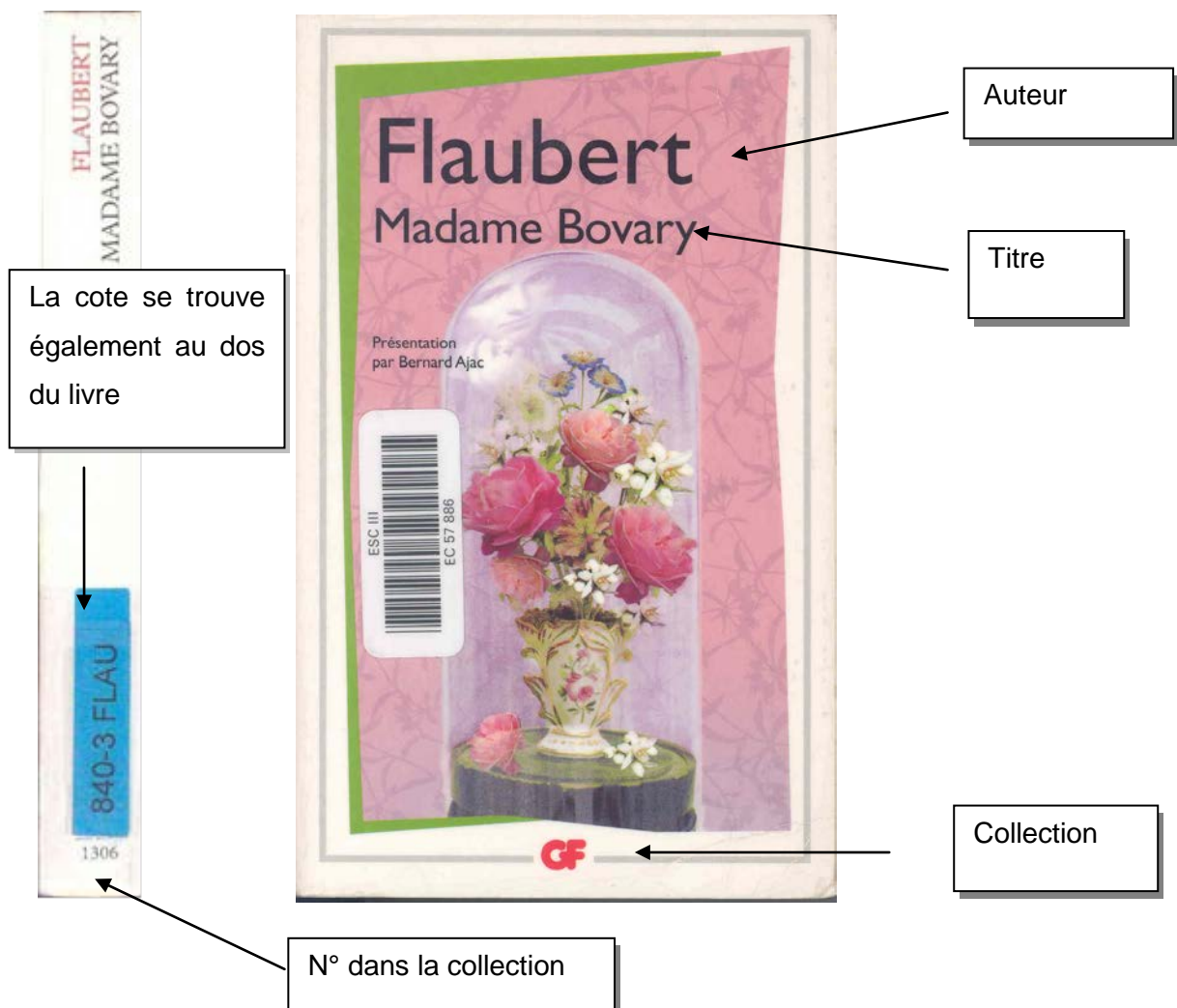
NOM, Prénom, année. *Titre : sous-titre*. Édition. Lieu : éditeur. Collection, numéro. ISBN.

L'ISBN (International Standard Book Number) est un numéro international normalisé qui permet d'identifier de façon univoque chaque livre.

La première source d'information est la **page de titre** du livre où on retrouve le nom de l'auteur, la collection et l'éditeur ainsi que le titre complété de l'éventuel sous-titre. La page de titre porte le tampon de l'école.



La première de couverture et le dos du livre indiquent également des éléments utiles à la rédaction de la bibliographie :

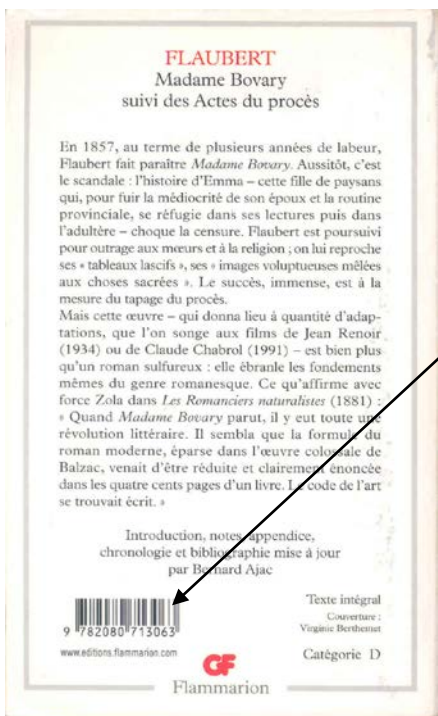


Le plus souvent, au verso de la page de titre se trouvent les informations concernant l'éditeur, le lieu et la date d'édition, ainsi que l'ISBN :



Éditeur, lieu et date d'édition.
ISBN

Quatrième de couverture :



Sur la quatrième de couverture se trouve le code EAN (*European Article Number*).
L'EAN est un code utilisé dans le monde entier pour les produits de grande consommation, y compris pour les livres. Ce code peut être relevé comme ISBN, même s'il est différent de celui qui se trouve à l'intérieur du livre.

Si le livre fait partie d'une collection, cette mention est indiquée le plus souvent sur la première ou quatrième de couverture.

Cet ouvrage de Gustave Flaubert serait reporté dans la bibliographie de la façon suivante :

NOM, Prénom, année. *Titre : sous-titre*. Édition. Lieu : éditeur. Collection, numéro. ISBN.

BIBLIOGRAPHIE

FLAUBERT, Gustave, 2006. *Madame Bovary suivi des Actes du procès*. Paris : Flammarion. GF, 1306. ISBN 978-2-08-071306-3.

Autres exemples :

CHANGEUX, Jean-Pierre, 2016. *La beauté dans le cerveau*. Paris : O. Jacob. 215 p. ISBN 978-2-7381-3468-4.

COCCIA, Emanuele, 2016. *La vie des plantes : une métaphysique du mélange*. Paris : Payot & Rivages. 191 p. (Bibliothèque Rivages). ISBN 978-2-7436-3800-9.

FERRARI, Jérôme, 2017. *Il se passe quelque chose*. Paris : Flammarion. 151 p. (Essais). ISBN 978-2-08-140883-8.

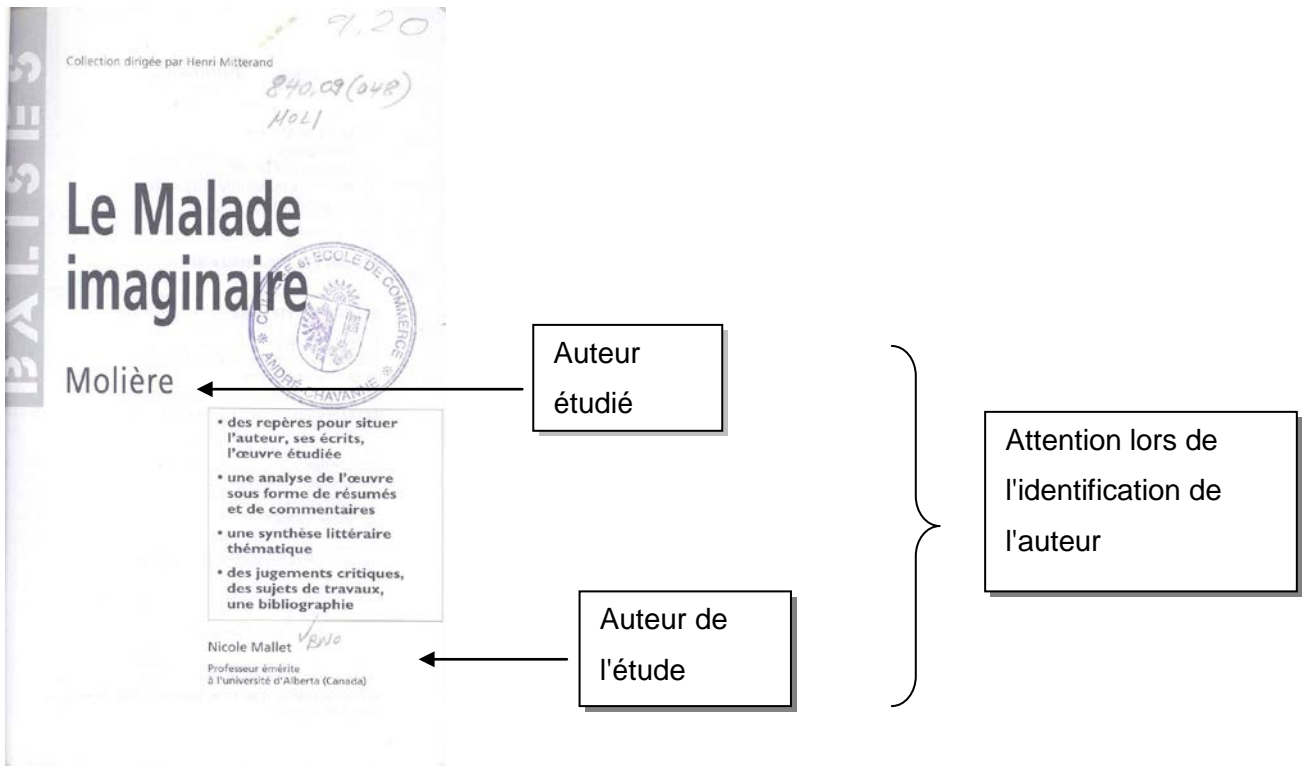
LARROQUE Anne-Clémentine, 2016. *Géopolitique des islamismes*. Paris : Presses universitaires de France. 125 p. (Que sais-je ? 4014). ISBN 978-2-13-072980-8.

Plus de trois auteurs :

SEIGNE, Aude, SUBILIA Anne-Sophie, VUATAZ, Daniel... [et al.], 2017. *Carnets ferroviaires : Nouvelles transeuropéennes*, Carouge-Genève : Zoé, 2017. 160 p. ISBN 978-88927-392-8.

7.2. Référencer le profil d'une œuvre

Pour référencer le profil d'une œuvre, on procède de la même manière que pour un livre. Il faut toutefois faire attention lors de l'identification de l'auteur et ne pas indiquer le nom de l'auteur étudié, mais bien celui de la personne qui a rédigé le commentaire sur l'œuvre en question.



BIBLIOGRAPHIE

MALLET, Nicole, 1996. *Le malade imaginaire : Molière*. Paris : Nathan, 129 p. Balises;123. ISBN 2-09-180792-3.

7.3. Référencer un article de périodique

Pour référencer un article de périodique, on utilise la forme suivante :

NOM, Prénom, année. Titre de l'article : sous-titre. *Titre de la revue*. Date de publication. Numérotation, pages.

Dans ce cas, l'année de publication est reportée dans le champ Date de publication car la mention du mois apporte un complément d'information à la référence.



Titre de la revue

Date de publication



Auteurs



Le symbole carré signale souvent la fin de l'article

BIBLIOGRAPHIE

NOM, Prénom, année. Titre de l'article. *Titre de la revue*. Date de publication. Numérotation, pages.

YUSTE, Rafael et CHURCH, George, 2014. Décrypter le cerveau : les outils du XXI^e siècle. *Pour la science*. Octobre 2014. N°444, pp. 22-30.

Autres exemples :

MCMANUS, Doyle, FLEGENHEIMER, Matt, 2017. Etats-Unis : Trump la girouette. *Courrier international*. Avril 2017. N° 1382, pp. 20-22.

DELBECQ, Denis ... [et al.], 2017. Données personnelles : notre vie privée est-elle en danger ? *La Recherche*. Mai 2017. N° 524, pp. 81-91.

DELABY, Marie-Noëlle, RIOU-MILLIOT, Sylvie, 2016. Bio, végétarien, végétalien, végane... : la révolution dans les assiettes. *Sciences et avenir*, Juin 2016. N° 832, pp. 30-44.

CORNIOU, Marine, 2016. L'alerte ! : commotions cérébrales sur les terrains de sport. *Science et vie*, Juin 2016, N° 1185, pp. 44-50.

LEGLU, Dominique, 2016. Cro-Magnon avait le rythme dans la peau. *Sciences et avenir*, Mai 2016, N° 831, pp. 54-55.

7.4. Référencer un article en ligne

> ENVIRONNEMENT > INDONÉSIE

ENVIRONNEMENT

L'Indonésie, championne de la déforestation

L'archipel a détrôné le Brésil en tant que premier coupeur d'arbres de la planète. La forêt primaire y disparaît deux fois plus vite qu'en Amazonie. Et les autorités du pays sont impuissantes à enrayer ce processus.

COURRIER INTERNATIONAL | VIRGINIE LEPETIT

30 JUIN 2014 | 0 RÉAGIR

PARTAGER :   

Titre de l'article

Titre du journal, auteur et date de publication

NOM, Prénom, année. Titre de l'article : sous-titre. *Titre de la revue* [en ligne]. Date de publication. Numérotation, pages. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL

BIBLIOGRAPHIE

LEPETIT, Virginie, 2014. L'Indonésie, championne de la déforestation. *Courrier international* [en ligne]. 30 juin 2014. [Consulté le 20 octobre 2014].

Disponible à l'adresse : <http://www.courrierinternational.com/article/2014/06/30/l-indonesie-championne-de-la-deforestation>

Autres exemples :

WOLF, Martin, 2017. Comment Obama a reconstruit l'économie américaine. *Nouvel économiste (Le)* [en ligne]. 20 janvier 2017. [Consulté le 15.09.2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.references-indexpresse.com>

LEE, Jae-hun, 2016. Corée du Nord. Nucléaire : l'escalade s'accélère. *Courrier international* [en ligne]. 15 septembre 2016. N° 1350, p. 24. [Consulté le 15.09.2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.references-indexpresse.com>

PERNICE, Mark, 2016. Marketing revolutionizing customer service. *Harvard Business Review* [en ligne]. Avril 2016. 2 p. [Consulté 18.09.2017]. Disponible à l'adresse : <https://hbr.org/2016/04/revolutionizing-customer-service>

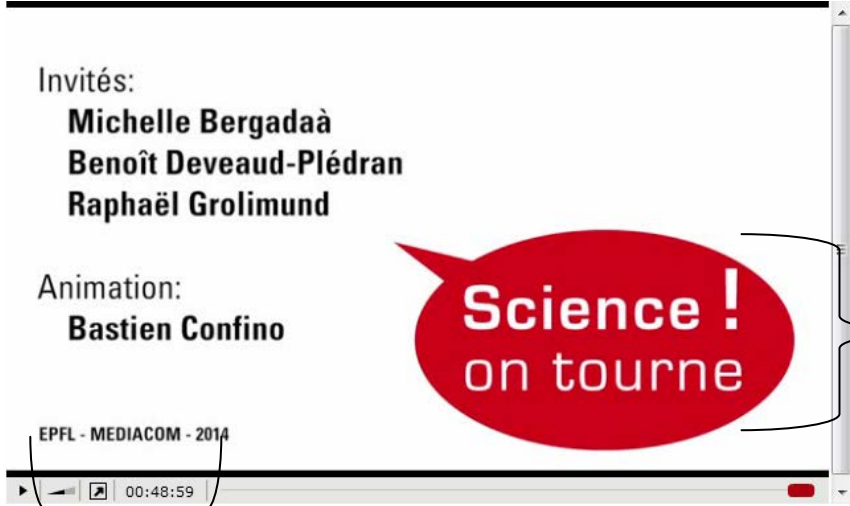
7.5. Référencer une vidéo en ligne

Pour référencer une vidéo, il faut commencer par trouver la page de crédit si aucune description ne l'accompagne. Cette page est souvent située en fin de vidéo.

NOM, Prénom, année. *Titre : sous-titre*. [support/forme]. Edition/Version. Format/Configuration requise. Lieu : éditeur/société de production, date de publication.

BIBLIOGRAPHIE

ECOLE POLYTECHNIQUE FEDERALE DE LAUSANNE, MEDIACOM, 2014. Science on tourne: malaise dans la science : Le plagiat, fraude des flemmards ou fléau du savoir ? [enregistrement vidéo]. *Ecole polytechnique fédérale de Lausanne* [en ligne]. 30 avril 2014. [Consulté le 29 octobre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://citation.epfl.ch/accueil>



The screenshot shows a video player interface. On the left, the credits are listed: 'Invités: Michelle Bergadaà, Benoît Deveaud-Plédran, Raphaël Grolimund' and 'Animation: Bastien Confino'. In the center, there is a red speech bubble containing the text 'Science ! on tourne'. At the bottom left, the text 'EPFL - MEDIACOM - 2014' is visible above a video progress bar showing '00:48:59'. Two callout boxes are present: one on the right pointing to the red speech bubble with the text 'Titre de l'émission et donc de la vidéo', and one at the bottom pointing to the 'EPFL - MEDIACOM - 2014' text with the text 'Auteurs et année de la publication'.

Autres exemples :

BIBLIOGRAPHIE :

CHEVALIER, Sylvie, GILLET, Sophie, 2016. Jeunes proies sur la toile. Faux médicaments, attention danger! [enregistrement vidéo]. *RTS.ch – Radio Télévision Suisse* [en ligne]. 18 août 2016.

[Consulté le 18 septembre 2017]. Disponible à l'adresse :

<https://drive.google.com/file/d/0B9eDexXksqz-UU1HZkpMZ05mLVE/view>

ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE, MEDIACOM, 2014. Science on tourne: malaise dans la science: le plagiat, fraude des flemmards ou fléau du savoir ? [enregistrement vidéo]. *Ecole polytechnique fédérale de Lausanne* [en ligne]. 30 avril 2014. [Consulté le 09 octobre 2017]. Disponible à l'adresse : <http://citation.epfl.ch/accueil>

7.6. Référencer un chapitre de livre

NOM, Prénom, année. Titre du chapitre : sous-titre. In : NOM, Prénom (si différent de l'auteur du chapitre). Titre du livre. Edition. Lieu : éditeur, pages du chapitre. Collection, numéro.

BIBLIOGRAPHIE :

LAURENT, Eloi, CACHEUX, Jacques, 2015. Jusqu'où ne pas aller trop loin? (les limites de la planète). In : *Un nouveau monde économique : mesurer le bien-être et la soutenabilité au XIX^e siècle*. Paris : O. Jacob, pp. 131-149. ISBN 978-2-7381-3290-1

7.7. Référencer une image

Pour utiliser une image, il est nécessaire de citer sa source directement sous l'image ou en regard de l'image avec l'éventuelle mention de copyright. Il est possible de citer de manière allégée mais il faudra reporter dans la bibliographie la référence complète du document dans lequel l'image a été trouvée.



Si cette photo est intégrée à un travail d'étude, il est nécessaire d'indiquer les mentions suivantes sous la photo :

Nom, prénom du photographe, libellé de l'image, date.

On remarque que, pour illustrer son propos, l'auteur du livre a indiqué la mention suivante : "ANONYME". Accident, gare Montparnasse, 22 octobre 1895.

La bibliographie référencera, bien entendu, le livre dans lequel la photo a été vue :

BIBLIOGRAPHIE

ANONYME, 1895. Accident, gare Montparnasse, 22 octobre 1895 [photographie]. In : DELPIRE, Robert, FRIZOT, Michel, 1989. *Histoire de voir, le médium des temps modernes (1880-1939) : une histoire de la photographie*. Paris: Centre national de la photographie. pp. 52-53. ISBN 2-86754-058-5.

7.8. Référencer un DVD, CD, CD-ROM



Collection

Titre



Autres informations nécessaires.

Le plus souvent à lire à la loupe !

Pour référencer un DVD, CD ou CD-ROM, on utilise la forme suivante. Le modèle peut être consulté dans le guide de la HEG (HAUTE ÉCOLE GESTION, 2016, P. 19) :

NOM, Prénom, année. *Titre : sous-titre* [support/forme]. Édition/Version. Format/Configuration requise. Lieu : éditeur/société de production, date de publication. Collection, numéro.

BIBLIOGRAPHIE

AGUILAR, Nils, 2013. *Cultures en transition : la transition agroécologique en cours* [DVD]. 16/9, zone 2. [Paris] : Ed. Montparnasse, cop. 2013.

BUTTIGNOL, Doris, MENDUNI, Carole, 2014. *No gazaran* [DVD]. PAL, zone 2. Paris : Ed. Montparnasse.

FORSTER, Mark, 2008. *Les cerfs-volants de Kaboul* [DVD]. PAL, zone 2. Universal City : Dreamworks Home Entertainment.

Autres exemples :

AGUILAR, Nils, 2013. *Cultures en transition : la transition agroécologique en cours* [DVD]. 16/9, zone 2. [Paris] : Ed. Montparnasse, cop. 2013.

BUTTIGNOL, Doris, MENDUNI, Carole, 2014. *No gazaran* [DVD]. PAL, zone 2. Paris : Ed. Montparnasse.

FORSTER, Mark, 2008. *Les cerfs-volants de Kaboul* [DVD]. PAL, zone 2. Universal City : Dreamworks Home Entertainment.

7.9. Référencer une sculpture, un tableau

NOM, Prénom (année naissance-année décès). *Titre*. Date, matériaux utilisés, dimensions, exposant, Ville d'exposition.

RODIN, Auguste (1840-1917). *Albert-Ernest Carrier-Belleuse*, 1882, bronze, 48 x 43,2 x 30,4 cm. Musée Rodin, Paris.

GIACOMETTI, Alberto (1901-1966). *Fleur en danger*, 1932, bois, métal, plâtre, 56 x 78 x 18 cm. Fondation Alberto Giacometti, Zürich.

PICASSO, Pablo (1881 - 1973). *Baigneurs à la Garoupe*, 1957, huile sur toile, 194.2 x 258.7cm. Musée d'art et d'histoire, Genève. Don de Marina Picasso.

7.10. Référencer un site internet

NOM, Prénom, année. *Nom du site web* [en ligne]. Date de publication. Date de mise à jour. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL

CHANCELLERIE FÉDÉRALE (BERNE), 2017. *Centrale d'enregistrement et d'analyse pour la sûreté de l'information MELANI* [en ligne]. 13 septembre 2017. [Consulté le 28 septembre 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.melani.admin.ch/melani/fr/home.html>

BIVER, Fabien, 2017. *Visorando : préparer et partager ses randos* [en ligne]. [Consulté le 22 septembre 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.visorando.com/>

7.11. Référencer une page web

NOM, Prénom, année. Titre de la page web. *Nom du site web* [en ligne]. Date de publication. Date de mise à jour. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL

DELLERBA, Isabelle, 2017. En Australie, les demandeurs d'asile priés de s'exiler. *Le Monde.fr* [en ligne]. 22 septembre 2017. [Consulté le 25 septembre 2017]. Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/m-moyen-format/article/2017/09/22/en-australie-les-demandeurs-d-asile-pries-de-s-exiler_5189782_4497271.html

7.12. Référencer une page Facebook

NOM, Prénom, 2017. Titre. *Facebook* [en ligne]. Date de publication/dernière mise à jour. [Consulté le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL

NESPRESSO, 2012. Nespresso. *Facebook* [en ligne]. [Consulté le 15 janvier 2012]. Disponible à l'adresse : <http://www.facebook.com/nespresso>

7.13. Référencer une mise en scène d'opéra

NOM, Prénom, année de création de la mise en scène. *Titre de l'opéra*. Metteur en scène, décorateur, costumier et chef d'orchestre: Lieu des représentations, maison d'opéra dans laquelle l'ouvrage lyrique a été monté.

DEBUSSY, Claude, 1962. *Pelléas et Mélisande*. Herbert von Karajan (mise en scène et direction), Günther Schneider-Siemssen (décors), Georges Wakhevitch (costumes). Vienne, Staatoper.

8. Abréviations utiles

Les abréviations permettent permettant d'alléger la présentation des références bibliographiques¹.

Abréviation	Terme développé	Signification	Comment et quand les utiliser?
ca	circa	aux environs de	La date exacte est inconnue
cf.	confer	comparez avec » ou « mettre en parallèle »	Renvoie à un ouvrage, un passage, ou invite à une comparaison
et al.	et alii	et les autres [auteurs]	Après le 1 ^{er} auteur, s'il y en a plus de 3
lb. ou ibid.	ibidem	ici même (= dans le même texte du même auteur et au même endroit)	Evite la répétition lorsqu'on fait référence à la source immédiatement précédente
<i>op. cit.</i>	opere citato ou opus citatum	œuvre déjà citée ou dans l'œuvre déjà citée	Pour indiquer qu'il s'agit du même document que celui cité précédemment
[sic]	ainsi	graphie fautive	Quand un élément du document source comporte une faute, on la reproduit en la faisant suivre de [sic]
Ouv. col.	ouvrage collectif		Si le document ne contient aucune mention précise d'auteur ou d'éditeur scientifique (ni personne physique, ni collectivité).
s.l. ou S.l.	sine loco	sans lieu	A utiliser lorsque le lieu de publication n'est pas indiqué dans le document
s.n	sine nomine	sans nom	A utiliser lorsque le nom de l'éditeur n'est pas indiqué dans le document

¹ Tableau basé sur l'édition 2013 du Guide de référencement bibliographique de l'Infothèque de la HAUTE ECOLE DE GESTION.

En plus de ces obligations, il est également important de respecter une certaine cohérence dans la ponctuation et dans l'écriture de certains éléments de la référence.

Par exemple :

- Utilisation de la virgule ou du point "," ou "."
- "no 1" ou "n° 1"
- "disponible à l'adresse" ou "disponible à l'URL"
- retour ou non à la ligne pour l'URL
- écriture des dates : jour mois année ex. : 30 octobre 2017

9. Bibliographie

ANONYME. Accident, gare Montparnasse, 22 octobre 1895 [photographie]. In : DELPIRE, Robert, FRIZOT, Michel, 1889. *Histoire de voir, le médium des temps modernes (1880-1939) : une histoire de la photographie*. Paris : Centre national de la photographie. pp. 52-53. ISBN 2-86754-058-5.

HAUTE ÉCOLE DE GESTION (Genève). Infothèque, 2016. *Rédaction d'une bibliographie et méthodes de citation : guide pratique* [en ligne]. Version 4.4. Genève : HEG, Infothèque, 46 p. [Consulté le 27.09.2017]. Disponible à l'adresse : http://www.hesge.ch/heg/sites/default/files/infotheque/guide_ref.pdf

HAUTE ÉCOLE DE GESTION (Genève). Infothèque, 2017. *Sélection d'informations en ligne. Plagiat* [en ligne]. [Consulté le 27.07.2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.hesge.ch/heg/infotheque/boite-outils/guides-linfotheque/plagiat>

Loi sur le droit d'auteur et les droits voisins (LDA ; RS 231.1), 1992. Les autorités fédérales de la confédération suisse [en ligne]. 9 octobre 1992. (Etat le 1^{er} janvier 2017). [Consulté le 27 septembre 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19920251/>

ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION, 2010. *Information et documentation: principes directeurs pour la rédaction des références bibliographiques et des citations des ressources d'information*. 3^e éd. Genève : ISO, 08.2010. Norme internationale ISO 690:2010(F). ISBN 978-2-12-484461-6.

URBS Rodolphe, 2010. Un logiciel anti-plagiat dans les lycées et universités [dessin de presse]. *Journal Ouest France*, 31 mai 2010 [en ligne]. [Consulté le 6 octobre 2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.sudouest.fr/2010/05/31/un-logiciel-anti-plagiat-dans-les-lycees-et-universites-105144-2780.php>.
Autorisation accordée par URBS, courriel du 29 octobre 2014.

Les documentalistes du Centre de documentation du Collège et Ecole de commerce André-Chavanne adressent leurs vifs remerciements à leurs collègues de l'Infothèque de la Haute Ecole de gestion, ainsi qu'à Rodolphe URBS. Elles restent à la disposition des élèves et des enseignant-e-s pour toute question.

Véronique BURBAND, Sophie GENNERET, Carla ARGENZIO et Morgane KOZUCHOWSKI (documentalistes)
Christian BRUN et Richard O'DONOVAN (enseignants)

Collège et Ecole de commerce André-Chavanne - Av. Trembley, 14 - 1209 Genève

Centre de documentation

Tél. +41 (22) 388 37 25

Biblio.Andre-Chavanne@etat.ge.ch

<http://edu.ge.ch/chavanne/admin/ressources/cdoc>

Cyberthèque

Tél. +41 (22) 388 37 68

BiblioAndre-Chavanne-Cybertheque@etat.ge.ch

<http://edu.ge.ch/chavanne/admin/ressources/cybertheque>